

DECEMBRE 1982

COMMUNE DE GROSMAGNY

BULLETTIN MUNICIPAL N° 7

- Le mot du Maire
- Renseignements sur la feuille d'impôts locaux
- Statistiques financières
- Equipement et travaux divers
- Le Tétanos, maladie mortelle
- De mon temps ! - Etat civil

VOUS AVEZ RECU VOTRE "FEUILLE D'IMPOTS LOCAUX"

- . Vous souhaitez une précision sur votre imposition.
- . Vous pensez que votre imposition comporte une erreur.

COMMENT VOUS RENSEIGNER ?

Selon votre problème ▼

Pour la taxe foncière de vos propriétés bâties

- . changement de propriétaire)
- . Montant de la "base" ou du "revenu imposable")
- . dégrèvements en faveur des personnes âgées et de condition modeste (titulaires de l'allocation du fond national de solidarité, contribuables non imposables).

Présentez-vous au ▼

CADASTRE (1)

CENTRE
DES
IMPOTS (2)

Pour la taxe d'habitation de votre logement ou de votre résidence secondaire.

- . changement d'occupant)
- . réduction pour charges de famille pour votre habitation principale.)
- . dégrèvements en faveur des personnes âgées, infirmes ou de conditions modestes.)
- . montant de la "base d'imposition" ou de la valeur locative.

CENTRE
DES
IMPOTS (2)

CADASTRE (1)

COMMENT RECLAMER ? Pour cela

Rédigez une lettre en indiquant

- . Votre nom et adresse.
- . La taxe concernée
- . Les motifs de votre réclamation

JOIGNEZ L'AVIS D'IMPOSITION OU UNE COPIE

ADRESSEZ LE TOUT :

- . Au chef de service des impôts indiqué sur votre avis d'imposition
- . Avant le 31.12 de l'année qui suit celle de la mise en recouvrement de la taxe et dont la date figure sur votre avis d'imposition.

N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER VOTRE LETTRE

- Présentez vous au bureau du cadastre ou au Centre des impôts dont dépend la commune où se trouve votre propriété ou votre logement.
- Dans la plupart des cas, cette démarche vous permettra de régler rapidement votre problème et vous évitera d'avoir à présenter une réclamation écrite.

(1) éventuellement Centre des Impôts ou inspection des contributions directes.

(2) ou inspection des contributions directes.

- La présentation d'une réclamation ne vous dispense pas du paiement de l'Impôt. Toutefois, si vous désirez reporter le règlement des sommes contestées, jusqu'à la décision du Service des Impôts, vous devez l'indiquer dans votre réclamation. Vous devez alors constituer des garanties de paiement de votre impôt auprès de votre perception.



QUELQUES STATISTIQUES TIREES DES DONNEES FISCALES DE 1981-1982

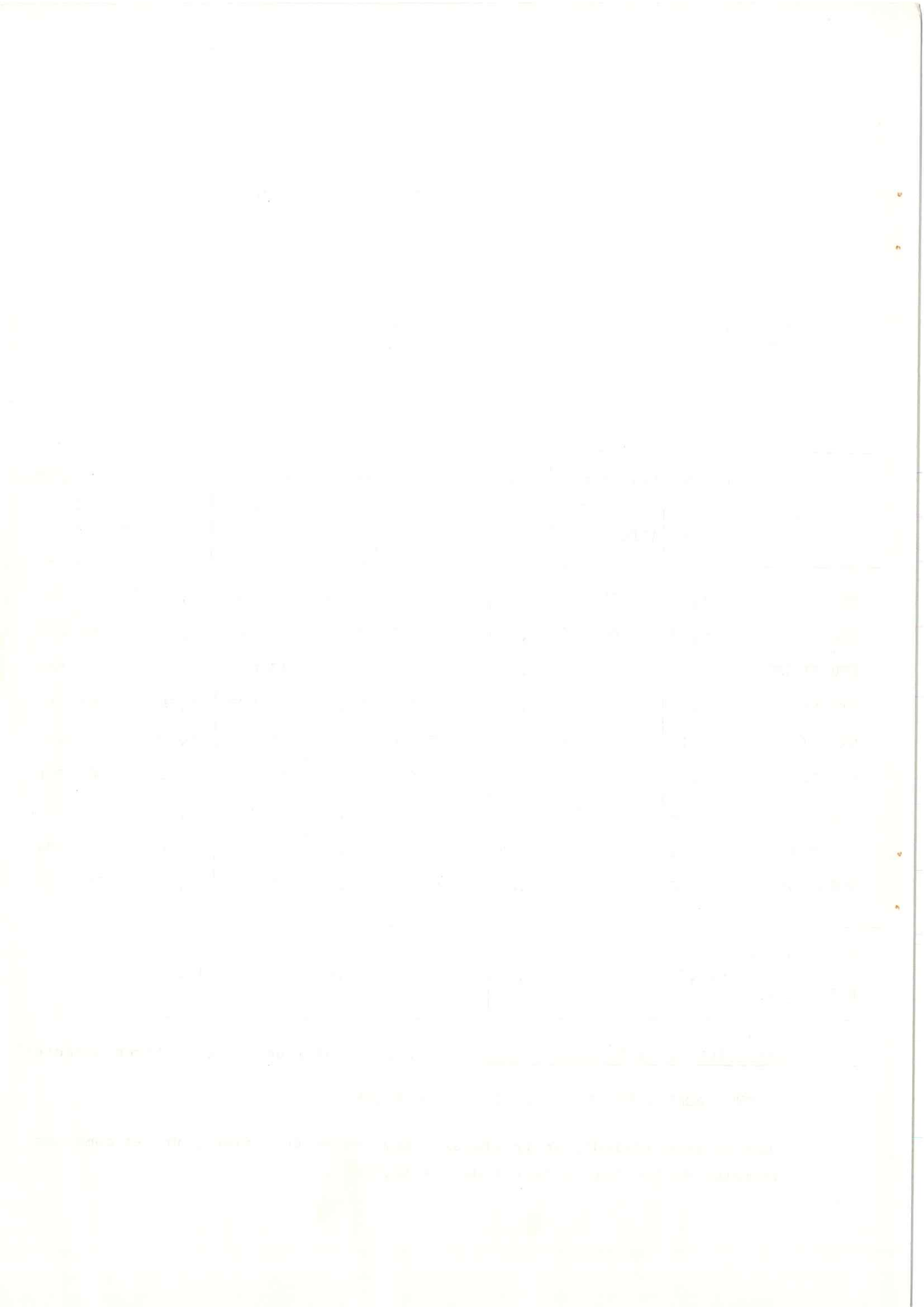
TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

COMMUNES	TAXE D'HABITATION		FONCIER BATI		FONCIER NON BATI		TAXE PROFESSIONNELLE	
	TAUX	PRODUITS ATTENDUS	TAUX	PRODUITS ATTENDUS	TAUX	PRODUITS ATTENDUS	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
BELFORT	11,95	19 207 235	13,12	11 703 040	59,80	65 182	16,66	54 317 801
ELOIE	5,92	96 506	9,46	36 507	26,83	9 042	7,30	49 937
ETUEFFONT	5,74	105 894	9,44	84 821	29 -	13 665	5,27	122 329
GIROMAGNY	5,88	488 510	8,14	328 217	26,75	10 433	11,84	601 715
GROSMAGNY	3,11	20 086	3,43	7 486	25,66	13 887	29,30	2 508
LEPUY-GY	1,37	30 736	2,31	32 611	36,41	57 746	2,04	68 701
MORVILLARS	6 -	103 786	8,01	105 525	49,31	26 115	10,40	717 471
PETITMAGNY	5,87	23 349	7,04	9 743	46,80	4 432	30,16	884
ROUGEGOUTTE	2,32	42 468	2,25	24 531	11,33	5 219	5,87	310 139
TAUX MOYENS NATIONAUX 80	10,56		11,56		33,63		11,32	

EVOLUTION DE LA PRESSION FISCALE (Produit total des quatre taxes directes)

DE GROSMAGNY , DE 1981 à 1982 : + 31,55 %

Pour la même période, la progression moyenne de ces taxes pour les communes de moins de 500 habitants est de : + 32,85 % .



EQUIPEMENT ET TRAVAUX DIVERS

ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal de Grosmagny poursuit ses contacts avec celui d'Eloie en vue de permettre aux plus jeunes enfants de Grosmagny la fréquentation de l'Ecole Maternelle d'Eloie dont la construction devrait débuter en 1983.

RECUPERATION DU VERRE PERDU : C'est pour bientôt !

Le Conseil Municipal a décidé d'associer notre commune à la campagne nationale de récupération du verre perdu, en faisant l'achat d'un conteneur de 4 m³ dans lequel les habitants pourront venir déverser leurs verres de rebut.

L'acquisition de ce conteneur qui sera placé près du panneau d'affichage répond à plusieurs préoccupations :

- d'abord, la récupération du verre entre dans le cadre très vaste des économies d'énergie et de lutte contre le gaspillage.
- d'autre part, le coût d'enlèvement des ordures ménagères augmente d'années en années et ce dans des proportions assez importantes. Pour le calcul de la taxe communale d'enlèvement des ordures, seuls sont pris en considération le kilométrage intérieur et le tonnage collecté. Donc, si chacun d'entre nous prend l'habitude d'éliminer le verre perdu de ses ordures, et de le déposer dans le conteneur placé à cet effet, il sera possible d'influer sur l'un de ces facteurs, le tonnage, et ainsi de le voir sinon diminuer du moins rester stationnaire ; ce qui permettrait à tous de ne subir d'une année à l'autre, qu'une hausse normale de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le produit de ce tri sera vendu à une verrerie au prix d'environ 90 F la tonne de verre récupéré, sous réserve que le conteneur contienne uniquement bouteilles, bocaux, pots, flacons cassés ou entiers, sans différenciation de teinte l'exclusion de graviers, pierres, faïence, porcelaine, grès, débris de vaisselle, bois, cartons, ferraille, verre armé ou feuilleté.

INSTALLATION D'UNE CABINE TELEPHONIQUE

Les PTT ont décidé d'installer dans notre commune et à titre gratuit, une cabine téléphonique. Celle-ci sera installée près de l'école.

PETITS TRAVAUX

- . Réfection de chemins
- . Réalisation de caniveaux pour l'évacuation des eaux de ruissellement.
- . Peinture des volets du presbytère
- . Réfection des cheneaux de la cure et de la sacristie
- . Mise hors d'eau du toit de la sacristie
- . Elagage des plantations de résineux.

IL EST RAPPELE QUE L'ELAGAGE DES HAIES EN BORDURE DES CHEMINS RURAUX EST A LA CHARGE DES RIVERAINS.

TETANOS : Maladie Mortelle

En France, le tétanos tue encore chaque année plus de 400 personnes et laisse des handicaps définitifs à ceux qui l'ont contracté et que la médecine réussit à sauver.

Cette très grave maladie extrêmement douloureuse est due à un bacille qui vit généralement dans la terre et dont la pénétration dans l'organisme se fait à travers la moindre plaie de la peau (piqûre d'épine, simple coupure..)

Les personnes les plus menacées sont les personnes âgées, les travailleurs manuels et ruraux et les amateurs de jardinage.

Heureusement, il est possible d'être immunisé contre cette maladie grâce à un vaccin dont l'effet dure 10 ans. Ainsi toute personne qui n'a pas eu de rappel antitétanique depuis plus de 10 ans n'est plus protégée et doit refaire son vaccin.

Monsieur le Maire rappelle à ce sujet que des vaccinations gratuites contre le tétanos et associées D.T.P. (Diphtérie, Tétanos, polio) ont lieu chaque année à la mairie dans le courant de l'année, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie jusqu'à fin janvier.

REPORT ON THE PROGRESS OF THE WORK

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work in the various departments. It is followed by a detailed account of the work done in each of the departments during the year.

The second part of the report deals with the work done in the various departments during the year. It is followed by a detailed account of the work done in each of the departments during the year.

The third part of the report deals with the work done in the various departments during the year. It is followed by a detailed account of the work done in each of the departments during the year.

The fourth part of the report deals with the work done in the various departments during the year. It is followed by a detailed account of the work done in each of the departments during the year.

DE MON TEMPS !

C'est ce que disent les Parents aux jeunes.

C'est ce que les jeunes reprochent à leurs parents de leur rabâcher. Je viens de lire ce Jugement que des adultes portent sur des Jeunes.

Quiconque observe de près la jeunesse contemporaine constate bien vite, avec la dernière évidence, qu'un détestable esprit d'indépendance poussé jusqu'à la révolte a soufflé sur la jeunesse comme un ouragan déchaîné..

Renversant, dans un nouveau tourbillon révolutionnaire tous les principes d'autorité, toutes les règles de discipline. Au point de vue du manque de respect et de l'insoumission, on peut dire que le fils du peuple et le fils de famille se valent car dans la plupart des cas, il rivalisent, d'impertinence et d'arrogance à moins qu'ils ne se cantonnent dans un mutisme calculé, plus insolent encore.

Nous devons reconnaître qu'il règne de nos jours, une familiarité, un laisser aller tout à fait déplorable entre jeunes gens et jeunes filles ?

Que dire des conversations de certaines jeunes filles fiancées d'hier ou d'aujourd'hui sur leur engagement d'avenir ?

Ce qu'elles redoutent le plus c'est de voir s'interrompre une vie de plaisir..

Tout de même, quand je compare la sévère éducation d'autrefois à l'éducation molle de nos jours je ne puis me défendre de ce sentiment qu'il y a chez nous un affaïssement notable des caractères.

Voilà qui va faire bondir d'indignation les jeunes, tandis que leurs parents diront : oh ! c'est bien ça.

Rassurez-vous tous : ce texte est emprunté à une conférence prononcée à PARIS le 10 mars 1914, lisez bien, mil neuf cent quatorze.

Et ces jeunes de l'époque qui avaient alors une vingtaine d'années ce sont les grand'pères les grands mères d'aujourd'hui.

Comme quoi, il n'y a rien de nouveau, les générations se suivent et se..... ressemblent.

ooo ooo ooo

ANNEE 1982 - ETAT CIVIL

Naissances

LAMIELLE Maryline 27.01.82
TALFUMIER Audrey 14.05.82
LEMASSON Lætitia 16.06.82

Décès

MILLOT Geneviève 29.01.82
SIGNE Joseph 14.05.82
SEROZ Olga 30.05.82

Le Conseil Municipal prend part à toutes ces joies et toutes ces peines survenues au cours de l'année 1982.

Department of Agriculture

Washington, D. C.
The Secretary of Agriculture
Dear Sir:
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. regarding the matter of the ...

... and in view of the fact that the ...
Very respectfully,
[Signature]

Very respectfully,

[Signature]

Special Agent in Charge

Department of Agriculture

Washington, D. C.